

## Conditions particulières Articles de Bricolage et Jardin

Les présentes Conditions particulières définissent les règles applicables aux services développés particulièrement pour la collecte de certains déchets ou produits usagés d'Articles de Bricolage et Jardins (ci-après « ABJ »). Les services de collecte définis dans les Conditions Générales de collecte sont également applicables à la collecte de Déchets et/ou de Produits Usagés d'ABJ.

L'acceptation des Conditions particulières vaut acceptation des Conditions générales de Collecte Ecomaison.

### 1. Mise à disposition de Contenants appropriés pour la collecte en magasin de Déchets et/ou de Produits usagés d'ABJ:

Lorsque l'Utilisateur souhaite souscrire à ce Service, il doit :

- Être domicilié en France métropolitaine ;
- Disposer d'un espace, garantissant la sécurité et l'absence de dégradation tant du Contenant mis à disposition par Ecomaison que des Déchets ou Produits Usagés d'ABJ, qu'il contient ;
- Garantir que seuls les Déchets ou Produits Usagés d'ABJ seront déposés dans le contenant de collecte ;
- S'interdire, sans l'accord écrit d'Ecomaison, de céder à des tiers des Déchets ou Produits Usagés d'ABJ repris par lui. Cette disposition ne s'applique pas à la revente de produits d'occasion.

### 2. Désignation du Service

Ecomaison s'engage à mettre à disposition gratuitement deux types de contenants appropriés pour la collecte en magasin de Déchets et/ou de Produits Usagés d'ABJ :

1 D'une part, des bornes de collecte à l'effigie de la société permettant à l'Utilisateur de collecter des Déchets de jouets et/ou des Produits Usagés d'ABJ en magasin ;

2 D'autre part, des contenants d'enlèvement destinés à accueillir les Déchets et/ou les Produits Usagés d'ABJ collectés en magasins.

Les Contenants commandés par l'Utilisateur sont livrés dans un délai de 10 (dix) jours ouvrés maximum.

### 3. Engagements de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'assure que les Contenants sont utilisés exclusivement pour la collecte de Déchets et/ou de Produits Usagés d'ABJ. Tout autre utilisation est proscrite.

En cas d'arrêt d'utilisation du Service par l'Utilisateur, celui-ci est tenu de remettre à disposition du Prestataire d'Ecomaison le stock reçu de Contenants non utilisés.

L'Utilisateur est responsable du stockage des Contenants en espace clos, sécurisé et à l'abri des intempéries.

En cas de perte ou de vol, Ecomaison se réserve la possibilité de facturer à l'Utilisateur le montant du préjudice.

### 4. Propriété des Contenants

La propriété des Contenants est transférée à l'Utilisateur au moment de la signature du bon de livraison par l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut, le cas échéant, effectuer des réserves sur la commande lors de la livraison.

Toute réclamation concernant la commande doit être formulée par écrit dans les 8 jours de la réception de celle-ci. Il appartiendra à l'Utilisateur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

### 5. Responsabilité

Ecomaison ne saurait être tenu responsable de tout dommage consécutif à l'utilisation de ces Contenants. L'Utilisateur effectue sous sa responsabilité toute opération de déconditionnement des Contenants.

L'utilisateur en tant que propriétaire des Contenants à compter de la livraison de la commande, est par conséquent responsable desdits Contenants et souscrit toutes polices d'assurances nécessaire.